

Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 9 (1933)
Heft: 33-34

Artikel: La Cantilène de Sainte Eulalie serait-elle un poème strophique?
Autor: Porteau, Paul
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-399112>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA CANTILÈNE DE SAINTE EULALIE

SERAIT-ELLE UN POÈME STROPHIQUE ?

Les vingt-huit grands vers de la cantilène étant, par leurs assonances, répartis en quatorze groupes de deux vers, l'idée vint aisément à l'esprit des commentateurs que le distique devait être l'unité rythmique choisie par le poète.

Au reste, la disposition des lignes dans le manuscrit, l'évidente identité de mesure et de rythme des deux vers dans certains couples (v. 3 et 4, 7 et 8, 19 et 20, par exemple) étaient bien pour les confirmer dans cette manière de voir.

Elle est aujourd'hui, croyons-nous, de doctrine courante, et Koschwitz va jusqu'à répartir arbitrairement le texte en « strophes » ou « couplets » de deux vers.

Il est vrai que dans la très grande majorité des cas chaque distique est tout à la fois logiquement et musicalement autonome.

Il n'est pas moins vrai que les vers :

16. Melz sostendriet les empedementz

et

17. Qu'elle perdesse sa virginitet

font exception. Car ils appartiennent à deux groupes différents d'assonances, disons à deux strophes, pour reprendre le terme ambigu et faux de Koschwitz. Et toutefois le sens les unit l'un à l'autre étroitement.

Essayons-nous de nous représenter le chanteur concluant au beau milieu de la phrase logique le motif musical du huitième distique et reprenant au vers 17 le même dessin mélodique, ou tel autre qu'il vous plaira d'imaginer ?

N'aimerons-nous pas mieux supposer qu'au cas où, en effet, la

versification du poème ne serait pas tout simplement la banale succession de quatorze assonances « plates » l'unité rythmique fondamentale dépassait le cadre du distique ?

Autre problème.

Évaluons sur nos doigts le nombre des syllabes de chacun des vers, corrects ou incorrects, que nous a transmis le manuscrit de Valenciennes.

Si, par hypothèse, nous jugions devoir laisser hors de compte, à la coupe, les syllabes féminines, nous trouverions 8 lignes de neuf syllabes, 12 de dix, 5 de onze, 2 de douze et 1 de treize.

A compter toutes les féminines (la versification du Moyen Âge nous y autorise en quelque manière) les chiffres sont : 16 lignes de dix syllabes, 6 de onze, 3 de douze et 3 de treize.

Dans un cas comme dans l'autre les décasyllabes (apparents ou réels) ont pour eux le nombre. Et comme (Littré le rappelle dès les premiers mots de son travail sur la versification du « chant d'Eulalie », 1858) le décasyllabe « est l'ancien vers héroïque de la Provence, de la France et de l'Italie », il est, n'est-ce pas ? fort tentant d'inférer que le poème fut composé dans ce mètre.

« Je dis d'avance, déclare Littré, que le vers est de dix syllabes ».

Et de tailler pour ajuster les vers à cette vue théorique.

Quelqu'un, dès 1861, éleva sa protestation contre la brutalité de cette illusoire chirurgie.

Dans une *Note* que publia la *Bibliothèque de l'École des Chartes* un savant qui s'est fait par la suite un nom, Paul Meyer, condamna la méthode de Littré.

« Mon principe, confessait en 1863 l'auteur du *Dictionnaire*, fut que, sur vingt-huit vers qui composent la pièce, dix-huit étant des décasyllabes, les vingt-huit devaient appartenir au même système ». « D'après M. Meyer, ajoute-t-il, il faudrait savoir... que la pièce est en effet tout entière en vers décasyllabiques pour être autorisé à réformer ceux qui n'ont pas ce nombre de syllabes ».

Doctrine judicieuse, dont nous louerons le jeune érudit.

Mais lorsqu'il assure de la cantilène qu'« il faut la prendre telle qu'elle est », lorsqu'il affirme y voir une suite de versets dépourvus de toute versification réelle, où les vers sont tantôt de dix syllabes et tantôt de huit, tantôt de douze et tantôt de onze, où c'est la

musique, non la métrique, qui règle le nombre des syllabes, avouons qu'il nous donne l'impression de se divertir et d'abdiquer délibérément, par réaction contre les audaces de son devancier, les droits et les devoirs de la critique ¹.

Utile controverse, de toute façon, que celle des deux illustres francisants. Car, dans leur outrance, l'imprudente témérité de l'un, la réserve timorée de l'autre nous avisent des deux écueils que doit redouter tout essai de reconstitution métrique de la cantilène.

Ayons donc le propos d'être hardi, mais non point téméraire, circonspect, mais non point timide, et sans autre passion que notre avidité de voir et de comprendre observons le texte du manuscrit.

I

Commençons, voulez-vous, par considérer les vers 3 et 4 du poème :

3. Voldrent la veintre li Deo inimi,
4. Voldrent la faire diaule seruir.

Deo est monosyllabique, *diaule* (ou *diavle*) trisyllabique.

Nous avons ici, par conséquent, deux vers de structure identique, vraisemblablement composés l'un et l'autre d'un élément de cadence féminine :

Voldrent la veintre...
Voldrent la faire...

suivi d'un élément de cadence masculine :

... li Deo inimi,
... diaule seruir.

Tout se passe, à première vue, comme si nous avions sous les yeux deux décasyllabes, peut-être incomplets, peut-être catalectiques, dont le second hémistiché, soit accident, soit volonté délibérée de l'auteur, ne comporterait que cinq syllabes au lieu de six, comme, par exemple, ce vers que je tronque à dessein :

Li empereres se fait (e) balz e liez.
(*Rol.*, 96).

1. Je résume cette controverse d'après Littré, *Hist. de la langue fr.*, 2^e édition, 1863, II, 289 sqq.

Il est, toutefois, fort possible que l'*e* féminin de la cinquième syllabe appartienne non point au premier élément métrique, mais au second. La syllabe compterait, en ce cas, dans la mesure du vers. Les poèmes français du Moyen Age nous offrent des décasyllabes ainsi scandés.

Prenons la précaution de réserver l'une et l'autre hypothèse, et formulons provisoirement le mètre en question :

$$4 + 1 + 5,$$

la cinquième syllabe du vers ayant obligatoirement pour voyelle un *e* féminin.

Or, de ce mètre, la séquence connaît cinq autres exemples, remarquablement groupés en une seule et même consécution. Il s'agit des vers 13 et suivants :

- 13. Il li enortet, dont lei nonque chielt,
- 14. Qued elle fuiet lo nom christien.
- 15. Ell' ent adunet lo suon element :
- 16. Melz sostendreiet les empedementz
- 17. Qu'elle perdesse sa virginitet.

Que ces vers, tous du même dessin, soient des vers faux, invariablement amputés d'une syllabe par le copiste ou par les copistes, on ne saurait raisonnablement l'imaginer.

Il reste donc que nous soyons en présence de sept ennéasyllabes à coupe féminine, du type

$$(4 + 1) + 5,$$

ou de sept décasyllabes du type

$$4 + (1 + 5).$$

Toute autre interprétation de ces sept vers est évidemment erronée.

De leur côté, les vers 7 et 8 nous présentent, parfaitement net, le rythme

$$6 + 4,$$

rare dans notre poésie médiévale, mais qui n'est pas sans exemples :

- 7. Ne por or ned argent ne paramenz
- 8. Por manatce regiel ne preiement.

Tel est précisément le dessin des vers 24, 26, 27 et 28 :

- 24. Volt lo seule lazsier, si ruouet Krist.
- 26. Tuit oram que por nos degnet preier
- 27. Qued auuisset de nos Christus mercit
- 28. Post la mort, et a lui nos laist venir.

D'autre part, les vers 19 et 20 ont pour formule commune

$$(6 + 1) + 4 :$$

- 19. Enz en.l fou l(a) getterent, com arde tost.
- 20. Elle colpes non auret, poro no.s coist.

Constatation extrêmement instructive. Car la coexistence des formules $6 + 4$ et $(6 + 1) + 4$ nous conduit à préciser notre doctrine sur les sept vers que tout à l'heure nous prenions à tâche d'analyser. Bien plutôt que des décasyllabes du type $4 + (1 + 5)$ ce sont, à notre avis, des ennéasyllabes à coupe féminine.

Sur les vingt-huit vers du poème, en voici donc quinze, soit un peu plus de la moitié, qui, sans que nous fassions au texte la moindre violence, se ramènent à l'une ou à l'autre de ces trois formules :

- a) $(6 + 1) + 4$ ou $6 + 4$,
- b) $(4 + 1) + 5$.

Comment ne pas se demander si la séquence n'est pas tout entière construite sur ces deux rythmes ?

L'analyse des treize vers qu'il nous reste à examiner est pour donner à croire qu'il en est ainsi.

Voici, en effet, comme seconds éléments de vers, des groupes de quatre syllabes :

- 9. ... omque pleier.
- 11. ... Maximien.
- 12. ... soure pagiens.
- 21. ... li rex pagiens.
- 22. ... tolir lo chief.
- 23. ... non contredist.
- 25. ... volat a ciel ;

et voici des groupes de cinq syllabes :

- 5. ... les mals conseillers.
- 6. ... chi maent sus en ciel.
- 18. ... a grant honestet.

Parallèlement, le début du premier vers nous offre un groupe de cinq syllabes, dont la dernière est féminine :

- 1. Buona pulcella

et le vers 2, qui commence par

- 2. Bel auret corps...

nous rend le service de suggérer que concurremment avec l'ennéasyllabe à coupe féminine $(4 + 1) + 5$ la cantilène usait à l'occasion de sa variante, l'ennéasyllabe à coupe masculine, $4 + 5$.

Le court vers terminal mis à part, notre texte comporte, nous le rappelions à l'instant, vingt-huit vers, ou, si l'on veut, cinquante-six hémistiches.

Aux quinze vers dont nous avons tout à l'heure déterminé le schéma rythmique ajoutez les douze demi-vers que nous venons de citer.

C'est, au total, quarante-deux hémistiches, soit très exactement les trois quarts du poème, qui d'emblée, sans qu'il soit besoin de modifier en rien la teneur du manuscrit, se laissent docilement ordonner sous l'une ou l'autre des quatre formules

- a) $(6 + 1) + 4$ ou $6 + 4$,
- b) $(4 + 1) + 5$ ou $4 + 5$.

II

Ainsi la cantilène connaissait deux types de vers, nettement différenciés l'un de l'autre et par leur mesure et par la place de leur coupe.

Mais l'usage, dans un même poème, de deux mètres d'un dessin différent suppose chez l'auteur l'intention de les faire valoir par leur contraste. Ce n'est, pour ainsi parler, qu'en fonction l'un de l'autre qu'ils peuvent légitimement coexister. Et constater dans la canti-

lène la présence simultanée d'ennéasyllabes 4 + 5 et de décasyllabes 6 + 4 c'est donc implicitement admettre qu'elle ne peut être qu'un poème strophique.

Strophique, elle l'est au reste : et nous l'allons montrer sans retard.

Disposons selon l'ordre des vers le résultat de notre enquête :

(4 + 1) +	1. Buona pulcella	
4 +	2. Bel auret corps	
(4 + 1) + 5	3. Voldrent la veintre	li Deo inimi,
(4 + 1) + 5	4. Voldrent la faire	diaule servir.
+ 5	5.	les mals conselliers
+ 5	6.	chi maent sus en ciel.
6 + 4	7. Ne por or ned argent	ne paramenz
6 + 4	8. Por manatce regiel	ne preiement,
+ 4	9.	omque pleier
	10.	
+ 4	11.	Maximien
+ 4	12.	soure pagiens.
(4 + 1) + 5	13. Il li enortet,	dont lei nonque chielt,
(4 + 1) + 5	14. Qued elle fuiet	lo nom christien.
(4 + 1) + 5	15. Ell'ent adunet	lo suon element ;
(4 + 1) + 5	16. Melz sostendreiet	les empedementz
(4 + 1) + 5	17. Qu'elle perdesse	sa virginitet.
+ 5	18.	a grand honestet.
(6 + 1) + 4	19. Enz en.l fou l(a) getterent	com arde tost.
(6 + 1) + 4	20. Elle colpes non auret,	poro no. s coist.
+ 4	21.	li rex pagiens,
+ 4	22.	tolir lo chieef.
+ 4	23.	non contredist.
6 + 4	24. Volt lo seule lazsier,	si ruouet Krist.
+ 4	25.	volat a ciel.
6 + 4	26. Tuit oram que por nos	degnet preier,
6 + 4	27. Qued auuisset de nos	Christus mercit
6 + 4	28. Post la mort, et a lui	nos laist venir.

En regard de chacun des vers ou fragments de vers nous en avons noté dans la marge les caractéristiques reconnues.

On constatera du premier coup d'œil, dans cette colonne de chiffres, la régulière alternance au second hémistichie d'éléments métriques de cinq, puis de quatre, puis de cinq, puis de quatre syllabes.

Qui mieux est : à considérer les choses de plus près, on aper-

cevra que le changement de rythme s'effectue après le sixième vers, après le douzième, après le dix-huitième, de six en six vers.

Douterons-nous que la première partie de la cantilène (vers 1 à 18 inclus) soit bâtie sur trois éléments strophiques de six vers chacun ?

Appelons A le groupe des six premiers vers, B celui des vers 7 à 12, C celui des vers 13 à 18.

Il est clair que les groupes A et C sont de même dessin. A l'exception du vers 2, ennéasyllabe à coupe masculine, tous les mètres qui les constituent sont des ennéasyllabes à coupe féminine. Car au vers 5 : *Elle nont eskoltet*, au vers 6 : *Qu'elle Deo raneiet*, au vers 18 : *Poro.s furet morte* la version du manuscrit est assurément fautive, mais tout donne à penser que dans le texte authentique les mots *eskoltet*, *raneiet* et *morte* se présentaient bien à la cadence de ces trois hémistiches.

Le groupe B, qui sépare C de A, se compose de six décasyllabes, du type 6 + 4 ou du type (6 + 1) + 4.

Il est logique que nous lui cherchions un pendant dans les vers 19 à 24. Et de fait nous voyons que ces six vers sont effectivement de même structure que ceux du groupe B.

Annexons-les donc à notre système strophique, et disons que les vingt-quatre premiers vers de la cantilène s'analysent ainsi :

- A. Élément strophique de six ennéasyllabes (v. 1 à 6) ;
- B. Élément strophique de six décasyllabes (v. 7 à 12) ;
- C. Élément strophique de six ennéasyllabes (v. 13 à 18) ;
- D. Élément strophique de six décasyllabes (v. 19 à 24).

Il est, en vérité, très remarquable que le récit proposé par le poète à la méditation de ses auditeurs se puisse précisément diviser, du premier vers au vingt-quatrième, en quatre parties.

Aussi sage que belle, Eulalie résiste aux suggestions de mauvais conseillers : elle ne reniera pas le Dieu du ciel, elle ne servira pas le démon (v. 1 à 6).

On lui offre de l'or, de l'argent et des parures ; on la menace, on la supplie. Rien ne peut réduire sa volonté. Aussi la mène-t-on devant l'empereur qui sans doute aura raison d'elle (v. 7 à 12).

Mais c'est en vain que Maximien tente de la fléchir. La décision de l'enfant reste inébranlable. Loin d'abjurer ses croyances, elle est

prête à tout souffrir pour sa foi. L'empereur la fait conduire au supplice (v. 13 à 18).

On jette donc la sainte dans un brasier : les flammes laissent intact son corps puéril. Le roi païen se résout alors à la faire décapiter. Avidé de quitter le siècle, la *domnizelle* accepte joyeusement de mourir (v. 19 à 24).

Les vers 11 et 12 introduisent dans la narration le personnage auguste et redouté de l'empereur, maître de la vie et de la mort.

Cette entrée en scène de Maximien accentue l'intérêt dramatique du poème. Elle décide, en même temps, du sort de la jeune Espagnole.

Car jusqu'ici nous avons assisté aux efforts quotidiens des méchants pour la faire renoncer à son dieu. Patiemment, insidieusement, ils ont sans succès tout fait au monde pour la séduire. Et voici venu le jour triomphal, la journée de souffrances et de gloire où de son martyre la sainte achètera les béatitudes éternelles.

Ainsi le dessin de la cantilène nous convie à tenir les vingt-quatre premiers vers pour une façon de diptyque.

Tout naturellement, par la force des choses, le récit de la tentation, puis du supplice d'Eulalie se distribue en deux grandes strophes de douze vers.

Restent à interpréter les quatre derniers décasyllabes et le vers de clause.

Relisons-les :

- 25. In figure de colom̃b volat a ciel.
- 26. Tuit oram que por nos degnet preier
- 27. Qued auisset de nos Christus mercit
- 28. Post la mort, et a lui nos laist venir
- 29. Par souue clementia.

Où nous nous trompons fort, où nous avons ici un *tutti* psalmodié par l'assistance des fidèles en réponse au chant strophique du soliste ou du chœur des chantes.

Par le sobre rappel du miracle qui rendit sensible aux yeux l'envol de son âme candide le peuple complète le récit du sacrifice de la sainte et célèbre sa victoire. Puis il lui demande d'intercéder auprès du Christ pour qu'à l'heure de la mort il ait de nous miséricorde.

Prière collective dont la ferveur est la conclusion désirée d'une anecdote édifiante. Prière collective dont le *tuit oram* du vers 26 atteste en la circonstance la réalité matérielle.

Voici donc retrouvée, croyons-nous, l'architecture de notre poème.

La cantilène se compose, à notre sens, de deux strophes de douze vers et d'un couplet terminal.

Dite par un récitant ou par un chœur de voix peu nombreuses chacune des grandes strophes comporte six vers de neuf syllabes coupés $4 + 5$, plus six vers de dix syllabes coupés $6 + 4$.

Exception faite du petit vers de clausule le couplet de la fin se rythme comme la seconde moitié des grandes strophes. Il est entonné par l'assistance tout entière.

III

Un manuscrit unique nous a conservé la séquence.

La langue en paraît correcte, les fautes matérielles sont apparemment des plus rares, et s'il s'agissait d'une œuvre en prose nous aurions lieu d'admettre que nous avons sous les yeux une bonne copie du texte original.

Mais l'analyse des mesures et des rythmes vient nous prouver le contraire. Forts de ce que nous savons, pour chacun des vingt-huit vers, de sa structure théorique, nous sommes désormais à même de discerner avec certitude ici tel passage fautif, là telle tradition suspecte ou discutable.

Deux ou trois corrections s'imposent sur-le-champ et restituent à coup sûr la version de l'archétype.

C'est ainsi que le vers 11 :

E poro fut presentede Maximien

est trop long d'une syllabe ; il appartient, en effet, à une demi-strophe rythmée $6 + 4$. Écrivons donc :

11. Poro fut presentede Maximien.

Le vers 6 :

Qu'elle Deo raneiet chi maent sus en ciel

présente lui aussi une syllabe de trop, car il est théoriquement du type 4 + 5. Nous lisons :

6. Que Deo raneiet chi maent sus en ciel.

Le vers 25 comporte de même une syllabe en excédent. A la construction : *In figure de colomb* il convient, en conséquence, de substituer l'un de ses équivalents habituels, et d'écrire, après Weigand et Littré :

25. In figure colomb volat a ciel.

Au lieu des dix syllabes scandées 6 + 4 que lui concède la théorie, le vers 10 :

La polle sempre non amast lo Deo menestier.

en compte apparemment treize, scandées 8 + 5. Dans un instant nous considérerons le second hémistiche. Contentons-nous, pour le présent, d'alléger le premier du mot *sempre* qu'y interpola, selon toute vraisemblance, quelque copiste soucieux d'insister sur la fermeté des convictions d'Eulalie, et proposons d'écrire :

10. La polle non amast...

Pour hautement probable qu'elle nous paraisse, cette dernière correction, nous en faisons volontiers l'aveu, n'est pas certaine. Les trois précédentes sont par contre, à notre avis, irréprochables. Elles rendent aux hémistiches considérés leur physionomie réelle. Et du même coup elles portent à quarante-cinq le nombre des éléments métriques ou demi-vers d'un dessin correct.

D'ores et déjà nous connaissons assurément les quatre cinquièmes du texte authentique ¹.

Sous la graphie latinisante du manuscrit de Valenciennes nous retrouverions aisément, si nous connaissions le français du ix^e et du x^e siècle, la prononciation de certains mots embarrassants ; et

1. Au vers 22, à la place de : *Ad une spede (li roveret tolir lo chief)*, Littré propose d'écrire : *A spede*, etc. Nous aimerions accepter cette suggestion, qui rend au vers sa mesure. Mais encore qu'on dise, aujourd'hui même : *passer une rivière à gué*, *charger un fusil à balle*, la non-expression de l'article nous paraît, à première vue, faire quelque difficulté ; de plus la substitution par le scribe, au *a* que lui aurait offert son modèle, de l'équivalent *ad* n'est pas bien claire.

par suite la scansion de plusieurs vers de la cantilène cesserait de nous proposer des problèmes dont seul notre défaut de savoir nous fait des énigmes irritantes.

Voyez précisément le cas du mot *menestier*, au vers 10.

Prononcerons-nous, en faisant sonner les trois syllabes :... *lo Deo menestier* ? Mais du coup l'hémistiche est faux, puisqu'il compte cinq syllabes au lieu de quatre !

Comme Littré après Weigand, comme P. Meyer après Littré, comme d'autres encore, prendrons-nous le parti de « corriger » *menestier* en *mestier*, ce qui donne un vers juste ? Et de quel droit ?

Car enfin le trisyllabisme de *menestier* peut n'être que graphique. Calquée sur le latin *ministerium* l'orthographe *menestier* peut exprimer (détestablement sans doute, mais là n'est pas la question) une prononciation disyllabique telle que *mestier*, *men'stier*, ou toute autre.

Qui nous dit, après tout, qu'au pays où vécut notre poète et de son temps le latin *ministerium* ne se prononçait pas **men'sterio* ou quelque chose d'approchant ? Sommes-nous bien sûrs du contraire ?

Dans un autre ordre d'idées, le vers 1 soulève une question analogue.

Buona pulcella fut Eulalia,

dit le vieux poème.

Le premier hémistiche est régulier. Le vers a pour dessin métrique (4 + 1) + 5. Et de fait le second hémistiche semble bien avoir les cinq syllabes réglementaires.

Mais veuillez réfléchir qu'*Eulalia* est un prénom latin. Veuillez songer qu'à la date où nous sommes le sens traditionnel de l'accentuation latine ne s'est pas encore oblitéré dans les pays de langue d'oïl.

Allons-nous donc prononcer *Eulàlia*, et rendre faux notre vers ?

Le nom de la sainte, dites-vous, est ici francisé. Il échappe aux lois de l'accentuation latine. D'accord. Mais c'est pour obéir à celles de l'accentuation française, et jamais, au grand jamais, *Eulalie* ne s'est accentué sur l'*e* féminin.

Ici encore le bon sens commande de respecter la tradition manuscrite. Mais nous admettons que le nom de la jeune fille est donné sous sa forme latine ; et tout en maintenant sur le premier *a* l'ac-

cent d'intensité principal nous frapperons l'*a* final d'un accent secondaire, celui de la dernière syllabe des proparoxytons ou tel autre, suffisant, de toute manière, pour qu'on ait pu y loger par exception une assonance ¹.

Les premiers hémistiches des vers 5, 9, 12, 18, 21 et 23 sont les seuls sur l'établissement desquels nous ne nous soyons pas encore expliqué.

C'est qu'il est formellement impossible de leur restituer leur dessin primitif autrement que par voie de conjecture.

Certes, au vers 18, il est aisé de remplacer *furet* par *fut* et d'écrire :

Poro.s fut morte a grant honestet.

De même, par la substitution de *ert* à *eret*, le vers 12 deviendrait :

Qui rex ert a cels dis soure pagiens.

Et le vers 5 n'est pas non plus sans remède, car

Elle n'eskoltet les mals conselliers

(au lieu de : *nont eskoltet*, que nous sommes unanimes à déclarer fautif) répond aux exigences de la théorie.

D'autres interventions plus hardies, plus brutales et plus sujettes à critique ramèneraient semblablement au gabarit réglementaire les vers 9, 21 et 23.

Mais à quoi bon ? Aucune de ces corrections ne vaudrait qu'à la défendre nous perdions notre temps et gaspillions notre peine ².

Ce n'est pas pour cela que nous avons pris la plume.

1. Il semble que de façon curieuse le vers 2 : *Bel auret corps, bellezour anima* combine le cas du vers 10 et celui du vers 1. Nous ferons volontiers *anima* de deux syllabes, comme *menestier*, et proposerons de frapper l'*a* final d'un accent secondaire.

2. Saisissons l'occasion qui se présente à nous de dire deux mots du vers 15 : *Ell' ent adunet lo suon element*.

Que nous ayons ici le verbe *aduner*, *aüner*, et non point *adoner*, comme l'a cru par exemple Littré (v. son *Dictionnaire* au mot *élément*), c'est un fait acquis à la science. Mais que signifie *aüner son élément* ?

Le sens normal d'*aüner* est « rassembler, réunir », ital. *adunare*. Il est cependant

Ce que nous avons voulu faire, c'est montrer que peut-être il suffisait d'observer de près le texte de la cantilène, puis, par quelques retouches discrètes, de rendre à deux ou trois vers leur physionomie primitive pour voir apparaître, sous la métrique prétendument informe de la séquence, un dessin strophique d'une pureté surprenante.

Heureux si nos efforts ont dégagé des sables où, plus encore que les lapsus du copiste médiéval, l'exégèse malhabile des commentateurs modernes le tenait enseveli le plus ancien monument poétique de notre langue !

Clermont-Ferrand.

Paul PORTEAU.

tel passage où, croyons-nous, « déclarer une fois pour toutes » le traduirait très exactement.

Chilpéric ayant rappelé saint Léger à sa cour souhaitait le conserver auprès de lui. L'évêque refusa son offre.

Il cio li dist et *adunat* :

Tos consilier ja non estrai, etc.

« Il lui déclara une fois pour toutes qu'il n'acceptait pas d'être son conseiller ».

L'attitude d'Eulalie envers Maximien est celle de Léger envers Chilpéric. L'un et l'autre rejettent formellement les ouvertures qui leur sont faites. Pourquoi le verbe n'aurait-il pas le même sens aux deux endroits ?

Par ailleurs, *element* est d'interprétation malaisée. Car le sens général du morceau invite à lui attribuer le sens de « credo, profession de foi », et je vois que d'anciens commentateurs l'ont traduit par « principes » (de Chevallet) ou par « doctrine » (Litttré). Mais ni le français *element* ni le latin *elementum* ne semblent avoir possédé semblable acception.

Un mot fréquent dans la vieille langue, et particulièrement dans les textes d'inspiration religieuse, est *alement* qui, dans le psautier d'Oxford comme dans celui de Cambridge (voir en particulier la version du psaume : *Ne t'irrite pas contre les méchants*), traduit couramment le latin *gressus* « marche, démarche, allure », pris au sens figuré.

Peut-être, au sens d'« attitude », *alement* se lisait-il dans l'original de la *Cantilène* ?

Le Gérant : A. TERRACHER.